

	D'après les données communiquées par les SISF, combien de ménages ayant conclu un bail social à durée déterminée en 2013 ont-ils pu bénéficier en 2022 d'un renouvellement de leur contrat pour un triennat supplémentaire ?	Pourriez-vous aussi nous indiquer le nombre de locataires sociaux qui, à l'inverse, ont vu leur bail prendre fin en 2022 au motif qu'ils ne satisfaisaient plus à la condition de revenus ou à l'exigence d'une occupation adéquate du logement ?	En réponse à une précédente question parlementaire (QE 785), vous nous aviez informés que, selon les projections établies par les SISF, seuls deux ménages devaient recevoir leur renou en 2022 au terme des neuf années d'occupation. Ces prévisions se sont-elles finalement avérées exactes ?	Pourriez-vous nous indiquer le nombre de locataires sociaux qui, au terme de la huitième année de leur bail, respectent toujours la condition de revenus ainsi que l'exigence d'une occupation adéquate du logement social, et qui pourront donc bénéficier en 2023 d'une prolongation de leur contrat pour une période de trois ans ?	Combien de ménages verront-ils leur bail social prendre fin en 2023 au terme des neuf ans, au motif que leurs revenus dépassent désormais 150 % du plafond de revenus d'admission au logement social, et ce depuis au moins deux ans ?	Combien de locataires sociaux devront-ils quitter la sphère du logement social en 2023 au motif qu'ils occupent un logement suradapté et qu'ils refusent d'être mutés vers un autre logement social mieux adapté à la nouvelle composition de leur ménage ?	Pourriez-vous nous communiquer le nombre de baux d'habitation sociale à durée déterminée qui ont pris effet au début de l'année 2015 et qui devraient, dès lors, arriver au terme de leur huitième année dans les mois à venir ?	D'après les informations dont vous disposez, les SISF ont-elles déjà entamé l'examen de la situation des locataires sociaux ayant conclu un bail à durée déterminée en 2015 ?	Dans l'affirmative, êtes-vous déjà en mesure de nous fournir une estimation du nombre de locataires sociaux qui, à la fin de la huitième année de leur bail, ne satisfont plus à la condition de revenus ou à l'exigence d'une occupation rationnelle du logement et qui devront donc probablement quitter la sphère du logement social en 2024 ?
LE FOYER ANDERLECHTOIS	97	1 (mutation obtenue)	non (pas de renou donné)	87	2 (locataires qui n'ont rentré aucun revenu)	1	7	non	Non
EN BORD DE SOIGNES	32	32		48	0	0	46	non	
LE LOGIS-FLOREAL	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LE LOGEMENT BRUXELLOIS	68 ménages	0	0	85 prolongations de 3 ans, 29 sont devenus ou deviendront à l'échéance du bail actuel, des BDI 65 ans, 17 sont devenus ou deviendront à l'échéance du bail actuel des BDI handicap. De plus, un ménage en demande de mutation a eu son bail prolongé car le Logement Bruxellois n'a pas été en mesure de proposer un logement adapté. Toutefois, cela n'empêchera pas de proposer une mutation dès que possible.	0	0	A ce jour, seuls les baux ayant une échéance au 31/12/2023 et 31/01/2024 ont été examinés	En janvier et février 2015, 9BDD : 7 prolongations de 3 ans et 2 deviendront des BDI handicap	0
LE FOYER LABKENOIS	/	/	/	/	/	/	/	/	/
COMENSIA	38 ménages ont conclu une prolongation de bail déterminée de 3 ans en 2022	Aucun ménage n'a vu son bail prendre fin en 2022	Aucun ménage n'a eu de renou en 2022.	Au cours de la période de janvier 2014 à septembre 2014, 27 ménages bénéficieront d'une prolongation de trois ans en 2023.	Aucun ménage ne sera en dépassement de revenus.	Aucun locataire	La vérification des baux pour l'année 2015 n'a pas encore été effectuée	La vérification des baux pour l'année 2015 n'a pas encore été effectuée	La vérification des baux pour l'année 2015 n'a pas encore été effectuée
LOG'IRIS	31	0		35	0	0	30	non	/
BINHOMME	67 ont été renouvelés pour 3 ans et 4 ont été renouvelés à durée indéterminée (handicap 66%)	2 occupaient un logement inadapté mais pas de logement disponible au moment de l'attribution donc les baux ont aussi été renouvelés pour 3 ans		29 seront renouvelés avec un bail de 3 ans et 5 seront renouvelés à durée indéterminée (handicap 66%)	aucun	4 sauf si nous ne disposons pas de logement au moment de l'attribution			pas encore faite
LO JEGA	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LE LOGEMENT MOLENBEEKOIS	47	0	0	36	0	0	53	non	projection : 44
LE FOYER DU SUD	47	0	Pas de renou	Pas d'analyse faite en janvier 2023 pour un bail avec pour échéance décembre 2023	Pas d'analyse faite en janvier 2023 pour un bail avec pour échéance décembre 2023	Pas de prévision	Non	Non	Probablement 0
LES HBM DE SAINT-JOSSE									
LE FOYER SCHAEERBEEKOIS	37	0	Pas de renou	Analyse réalisée mois après mois	Analyse réalisée mois après mois	Analyse réalisée mois après mois	/	L'analyse n'a pas encore été faite	Nous faisons l'analyse mois après mois, mais nous estimons que nous aurons des résultats similaires à 2022, c'est-à-dire une reconduction pour tous.
L'HABITATION MODERNE	/	/	/	/	/	/	/	/	/
EVERECITY	41 locataires	0	Pas de renou	42	0	0	70 baux à durée déterminée ont pris effet au 1/1/2015	Oui, nous faisons l'analyse mois par mois. Janvier 2023 est déjà fait.	0 locataires
ABC	23 (21 annoncés dans la QE 785)	0	Pas de renou	46	0	0	40	Non, nous faisons l'analyse mois par mois	Non, nous faisons l'analyse mois par mois